

APPEL DE PROJETS ET RÉSIDENCE ARTISTIQUE MAISON FÉLIX-LECLERC DE VAUDREUIL

Dans le cadre de la programmation 2019 de la Maison Félix-Leclerc (mars à mai et octobre et novembre), la Ville de Vaudreuil-Dorion recherche actuellement des projets artistiques faisant référence à l'œuvre ou à l'histoire de Félix Leclerc. Cet appel de projets est ouvert à tous les types de disciplines artistiques.

DESCRIPTION DU PROJET :

Le projet artistique possède deux volets.

Le premier consiste à la réalisation d'un projet artistique *in situ* faisant référence à l'œuvre et à l'histoire de Félix Leclerc. Ce projet doit être réalisé à l'intérieur du mois de résidence de l'artiste à la Maison Félix-Leclerc et se conclura par son vernissage, son lancement ou sa présentation.

Le deuxième volet consiste à proposer et à réaliser des ateliers de création avec le public pendant le temps de résidence de l'artiste.

MANDAT :

Le mandat consiste à développer et à créer un projet artistique faisant référence à l'œuvre ou à l'histoire de Félix Leclerc.

- L'artiste doit être en création *in situ* et en atelier avec les visiteurs aux dates et heures convenues au préalable, soit 40 heures dans le mois selon les heures d'ouverture (vendredi 17 h à 21 h ; samedi 10 h à 17 h et dimanche 10 h à 16 h).

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Vision et originalité du concept
- Expérience en médiation culturelle
- Artiste résident de la région
- Qualité du dossier présenté

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CONCEPTION :

- L'œuvre doit être créée pendant les heures de résidence de l'artiste ;

- L'œuvre doit établir un lien ou une référence avec l'œuvre ou l'histoire de Félix Leclerc ;
- L'œuvre ne peut contenir de publicité ou de matériel promotionnel pour aucune compagnie ou produit ;
- L'œuvre ne peut contenir de violation de droit de propriété intellectuelle, de marque de commerce, de marques de produit, d'images d'activités illégales ;
- L'œuvre ou le projet s'il y a lieu selon la nature de celui-ci ou de la discipline artistique doit pouvoir facilement être déplacé au 2^e étage pour son exposition.

BUDGET :

- Le projet de création et de résidence devra être réalisé avec un budget de 2 500 \$ taxes incluses.
- L'achat du matériel pour la réalisation du projet est à même le budget global de l'artiste.

ÉCHÉANCIER :

- Les dépôts de projet doivent être envoyés à Karine Marin à l'adresse suivante : kmarin@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca **avant le vendredi 23 novembre 2018, à midi (12 h).**

PERSONNE RESSOURCE

Pour toute question relative à la présente demande, les soumissionnaires sont invités à communiquer avec Karine Marin, coordonnatrice à l'animation culturelle au 450 455-3371, poste 2015.